HISTOIRE DE NOS EGLISES

d'après les écrits de Pierre BARREAU en 1974

Souvent des questions m'ont été posées au sujet de l'histoire de notre église. Voici donc qui satisfera, je l'espère, quelques curieux.

C'est au milieu du cimetière actuel que s'élevait la vieille église d'Audenge, dépendant, sans doute depuis son origine, du prieuré de CAJAC. Nous en avons une description sommaire datant de 1628 et nous savons d'après un document de **1731** qu'elle *« est bâtie de pierre, qu'elle a soixante dix pieds de longueur, seize de largeur, trente environ de hauteur. Elle est plafonnée et pavée de carreaux… il y a deux cloches qu'on entend dans toute la paroisse ».*

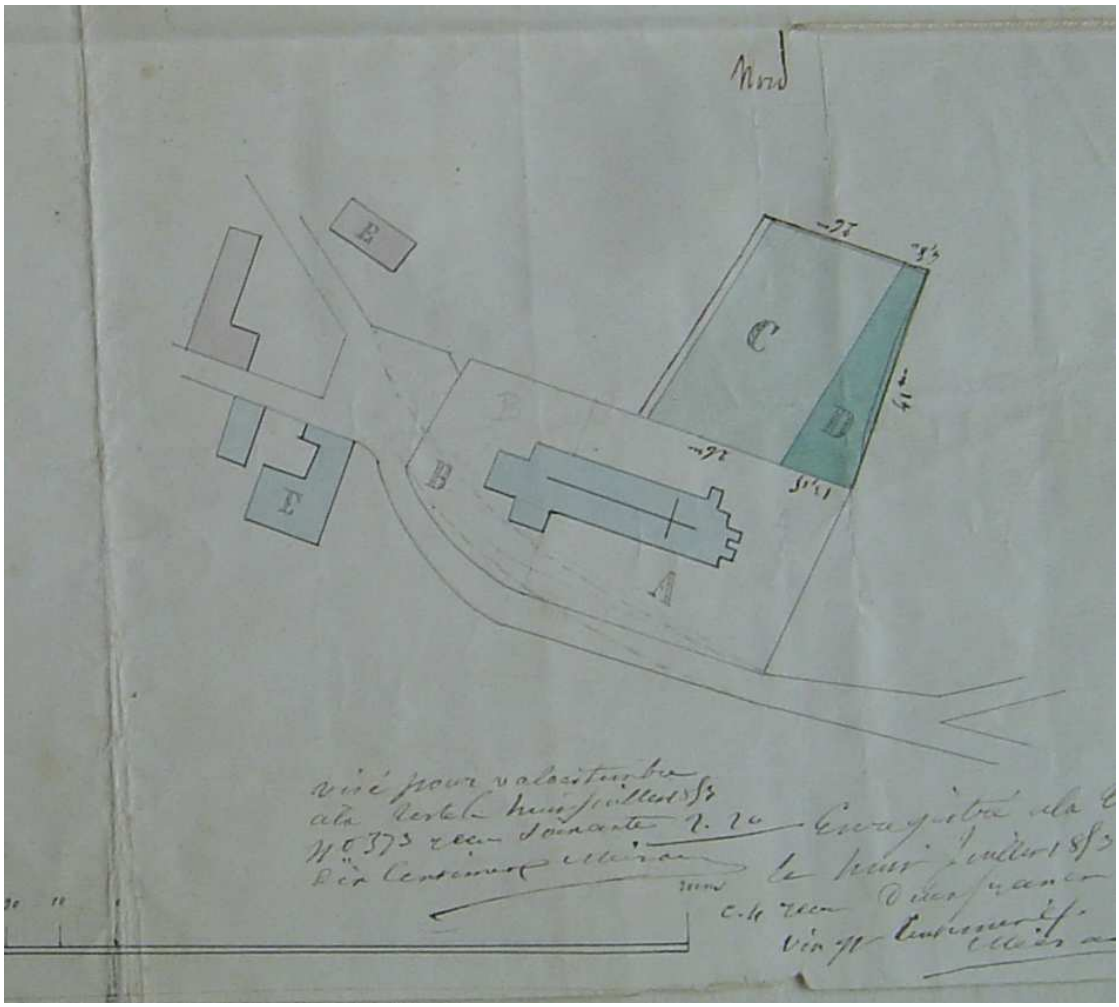

Plan du cimetière et de l'ancienne église en 1853 (AD 33)

A noter que le village de Certes, d'origine postérieure à celle d'AUDENGE, n'a jamais eu d'église et faisait partie de la paroisse Saint Paul d'Audenge. A ce moment là les produits d'un troupeau de soixante vaches et un autre de soixante brebis constituaient le revenu de la cure.

Comme il n'y avait ni maître ni maîtresse d'école, c'était Maître André GALABERT, Prêtre qui était chargé de l'instruction de nos enfants. Il devait s'acquitter honorablement de sa tâche puisque le vicaire de l'Archevêque put remarquer, lors d'une de ses visites, que ces enfants d'Audenge *« étaient bien instruits ».*

La coutume voulait que des inhumations pussent avoir lieu dans l'église même. C'est ainsi que Catherine DUVIGNEAU y fut ensevelie en **1741** et le curé Patrice BOYLAN en **1786.**

Rien de particulier ne se passe que je sache pour l'église jusqu'à la Révolution où, faute de maison commune, le Conseil Municipal l'utilise régulièrement pour ses réunions sous le nom de « temple décadaire».

Audenge grandissait et l'église devenait trop petite pendant que son état se dégradait rapidement ainsi que celui du presbytère pourtant encore debout de nos jours près de la Croix du Vieux-Bourg.

Façade de l'ancien presbytère construit avant 1617 restauré en 1750 par le curé Jean Georges Gontier pour preuve l'inscription gravée sur le linteau de la fenêtre sud **« J.G. GONTIER CURÉ EN 1750 M'A RELEVÉ »**

Très certainement encore aujourd'hui un des plus vieux immeubles d'Audenge

Au temps de Napoléon le Préfet refusait à notre maire Joseph VERDIER la levée d'une imposition locale exceptionnelle pour couvrir les frais de réparations nécessaires s'élevant à 35O Francs mais conseillait par contre « l'ouverture d'une souscription volontaire ».

En **1817** c'est la cloche qui se brise (ce qui laisse supposer que l'autre avait déjà disparu) mais elle sera remplacée sur les instances du Maire Pierre POMADE.

Le clocher a *« tellement souffert de l'ouragan qui a eu lieu le 24 Décembre 1821 qu'il menace une ruine prochaine »* ; mais en 1827 il n'est toujours pas réparé. *« La faute en est à l'insuffisance des moyens financiers municipaux et à la difficulté de pouvoir faire un emprunt »*. Il faut noter qu'à cette époque les biens communaux étaient constitués presque uniquement de landes incultes et sans valeur. De plus, dans ces années-là notre maire Jean BARREAU était, comme disait notre curé Vincent BROTON « le seul protestant de la commune ».

Entendez par là que notre maire n'était pas de confession protestante mais plutôt que, pour notre curé, c'était un habituel protestataire, une espèce de « rouspéteur » permanent.

Enfin, en **1829**, les travaux de réfection de l'église et du clocher sont commencés. La Commune a bien obtenu l'autorisation royale (nous sommes sous Charles X) de contracter un emprunt mais n'a pas trouvé de prêteur. Alors le maire augmenta les centimes et l'Etat alloua quelque somme. Des difficultés surgissaient sans cesse, et même, un jour, Maire et Curé en sont venus aux mains mais tout étant bien qui finit bien, les travaux furent terminés en Juillet **1830** par le sieur LABUCHETTE, entrepreneur de Castelnau en Médoc.

Ce nouveau clocher, dont nous possédons un croquis d'époque, s'élevait à une vingtaine de mètres de hauteur.

Le clocher de l'ancienne église en 1830

Dessin de Pierre BARREAU

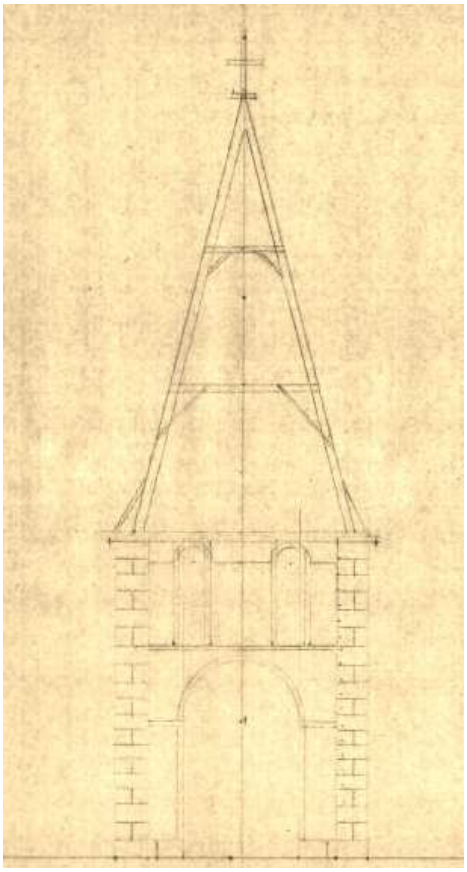

Bien que bâti en murs de 0,88 m d'épaisseur sur des fondations de 2,80 m de profondeur, il n'est pas jugé assez solide par le Conseil de Fabrique, chargé de gérer les biens de l'église.

Sans doute avait-il raison puisque en **1841** avec Numa BEZIAN comme Maire, il est de nouveau question de réparer le clocher.

Je rappelle que nous sommes en 1841 et que la Municipalité s'apprête à faire réparer le clocher de la vieille église.

A partir de là « l'affaire» de l'église et de son clocher va profondément diviser la commune d'Audenge qui se partage en deux camps : celui des tenants de simples réparations et celui de la reconstruction d'une nouvelle église, plus grande, plus belle et mieux située au centre du village, dans le nouveau quartier des Places, à mi-distance entre les deux quartiers extrêmes du Vieux-Bourg et de Certes.
Voici la suite des évènements relatifs à cette « affaire ».

1852 : la Préfecture est tenue au courant du mauvais état de l'église.

1864 : le Maire Achille GERARD tient à conserver l'église sur son emplacement tandis qu'en 1865 le Cardinal en demande la reconstruction en un autre lieu suivi en cela par notre curé Jean-Joseph DELZANGLES et par le Conseil de Fabrique qui dès 1853 *« considérait que le vaisseau de l'église d'Audenge est insuffisant… que l'église n'a qu'un bas-côté… que son plan est irrégulier…qu'elle est basse de cerveau et qu'elle aurait besoin d'être élevée de* 2 mètres au moins *sur toute son étendue ».* Cependant, en 1869 le Maire Gaston DOUILLARD de MAHAUDIERES fait remplacer la cloche par une autre trois fois plus grosse.
Réalisée et mise en place par Elie DEYRES fondeur de cloches à Bordeaux.

Les choses avancent et dans sa séance du 18 Février **1872** le Conseil Municipal par 7 voix contre 3 décide qu'une nouvelle église sera construite aux Places. Pour couvrir la dépense on vendra ou on concèdera des landes communales.

La même année, l'Architecte Jean Jules MONDET nommé officiellement, note dans son rapport d'expertise que l'état de l'église est très mauvais *« les plafonds en bois sont très bas… et l'aspect est plutôt celui d'une grange que d'une église ».*

Ce rapport affirme que la nef principale paraît remonter au 11e Siècle ! Dieu que notre église était vieille et que les racines de notre village plongent loin dans la nuit des temps. MONDET ne s'est pas trompé ; un document des Archives Départementales côté G 1077 et daté de 1232 fait état d'un accord entre le chapitre Saint Seurin de Bordeaux et Bernard d'Ornon Seigneur d'Audenge.

Jean Jules MONDET conclut que l'église ne saurait être réparée et qu'il est nécessaire d'en construire une neuve c'est lui qui sera chargé des travaux par la même occasion il affirme aussi qu'il faut reconstruire le presbytère à neuf.

Mais beaucoup d'habitants d'Audenge tiennent à leur vieille église et en **1872** une pétition adressée au Préfet et portant un grand nombre de signatures des vrais et des fausses paraît-il insiste pour que l'on ne change pas l'église de place.

Pourtant en **1873** une lettre du Maire DUVIGNEAU adressée au Préfet lui demande que l'église soit reconstruite à neuf rapidement car les séances du conseil municipal deviennent orageuses et certains habitants menacent de ne pas se faire enterrer au cimetière si l'église est déplacée, à Bas-Vallon l'un d'eux a d'ailleurs fait mettre sa menace à exécution.

Jacques Chéri DUVIGNEAU « écarté » de son poste de premier magistrat, c'est Jacques CASTELBON du clan adverse qui le remplace. Il s'oppose à la construction d'une église aux Places, s'en prend au Curé qui ne loge plus au presbytère jugé trop inconfortable, mais a élu domicile à la maison GORRY (ancienne épicerie PONS), refuse l'aliénation de biens communaux qui eut été nécessaire dans le cas d'une reconstruction à neuf et accuse son prédécesseur le soupçonnant de sombres desseins immobiliers, il refuse aussi le recours à l'emprunt de 30.000 F proposé par Mr. DUVIGNEAU (qui est resté Conseiller Municipal) et Vital GAUVREAU qu'il traite de radicaux libre-penseur dans une lettre au Préfet datée de **Juillet 1875**.

Mais Jacques Chéri DUVIGNEAU reprend son fauteuil de Maire en **1876**.

Alors les choses se précipent. Un décret signé de MAC-MAHON autorise la construction alors qu'une délibération du Conseil Municipal décide la même année la démolition de l'ancienne église et précise le lieu où sera construite la nouvelle d'abord sur l'emplacement définitif « au champ de foire » ainsi était dénommée la place du Marché.

Et André MARQUETTE curé doyen eut le plaisir de voir la construction démarrer en 1878. Par les soins du sieur Pierre LAFON, entrepreneur à SALLES, et sous la direction de l'Architecte MONDET les travaux furent terminés en 1880.

Le procès verbal de réception des travaux est daté du 7 septembre 1880.

Pendant les travaux une deuxième sacristie a été construite à la demande du Curé.

A cette date les cloches de l'ancienne église ont pris place dans le nouveau beffroi du clocher.

A la lecture de la dédicace c'est bien la cloche de l'ancienne église d'Audenge fondue et mise en place en 1869 par Elie DEYRES fondeur de cloche à Bordeaux qui à pris place dans le beffroi de l'église actuelle.

La « grosse » cloche de 1869

De généreux donateurs Bertrand DUVIGNEAU, Melle DUVIGNEAU, Le Curé MARQUETTE ont contribué à l'embellissement de l'église en la dotant de vitraux et d'un chemin de croix offert par les DOUILLARD de MAHAUDIERES.
Les comptes de la fabrique de **1881** indiquent que BRISSON a fourni les ornements, un dais, les chandeliers; THUREAU a fourni la chaire et le Christ et enfin JABORÉ l'autel.

La statue de Saint Yves provenant sans nul doute de la chapelle du même nom et dont nous avons déjà parlé, transportée à l'église du vieux-Bourg en **1804** après la fermeture de la chapelle sur ordre de l'Archevèque y trouva sa place.

Cette statue en pierre colorée date du XVIIe siècle. Elle représente le saint debout sur un socle massif où figure son nom. Il tient une croix dans sa main droite

Saint patron de la commune d'Audenge, Yves est considéré comme un saint guérisseur. Chaque 19 mai, de nombreux pèlerins viennent solliciter ses faveurs ; la pratique consiste à passer un linge sur la statue à l'endroit douloureux, puis à l'appliquer sur le corps du malade.

Saint Yves est aussi le patron des marins et des pécheurs.

Une autre curiosité est « l'orgue », pour le moment hors d'usage, de fabrication américaine, de la marque Clough et Warren placée en tribune.

En vue d'aménager un accès commode les terrains environnant l'église furent remembrés et payés au prix de 0,50 F. le m2.

Mais en **1880** le Conseil Municipal s'oppose à la construction d'un nouveau presbytère « d'autant que la commune est sans école et sans ressource pour les construire ». Cependant, en **1897**, le conseil municipal décide de l'édification du presbytère , il sera construit en **1900** sur un terrain communal à proximité de l'église actuelle.

L'église et le presbytère au début du XXe siècle avec à l'horizon le Bassin d'Arcachon

La loi de **1905** dite de séparation des églises et de l'Etat fit de l'église et du presbytère des biens spécifiquement communaux en mettant un terme aux activités du Conseil de Fabrique non sans que ce dernier émette une émouvante protestation solennelle signée DARTENUC, DELHOMME, TEULIERES, BERNARD et BAUDOU (Curé).

Le **1 juillet 1914**, la foudre s'abat sur le clocher et cause de nombreux dégâts à la fois sur l'église et sur le clocher.

Etant donnée l'époque, les travaux de réparation sont abordés à plusieurs reprises en conseil municipal et ce n'est qu'en **1925**.

Lors de la séance du 16 Mars, il est décidé la reconstruction complète du clocher, même forme et même style qu'actuellement, mais en pierre coquillée fine des Charentes, le marché est traité de gré à gré avec Monsieur FOSSIER entrepreneur de Bordeaux.

Le clocher après sa reconstruction en 1925

et depuis dans le calme d'une cité paisible, la cloche de l'église Saint Paul d'Audenge égrenant les heures au fil des jours, a le plus souvent sonné aux joies et aux peines de notre chère Commune.

Jean Labassat d'après les écrits de Pierre BARREAU en 1974

Nos églises à travers les cartes

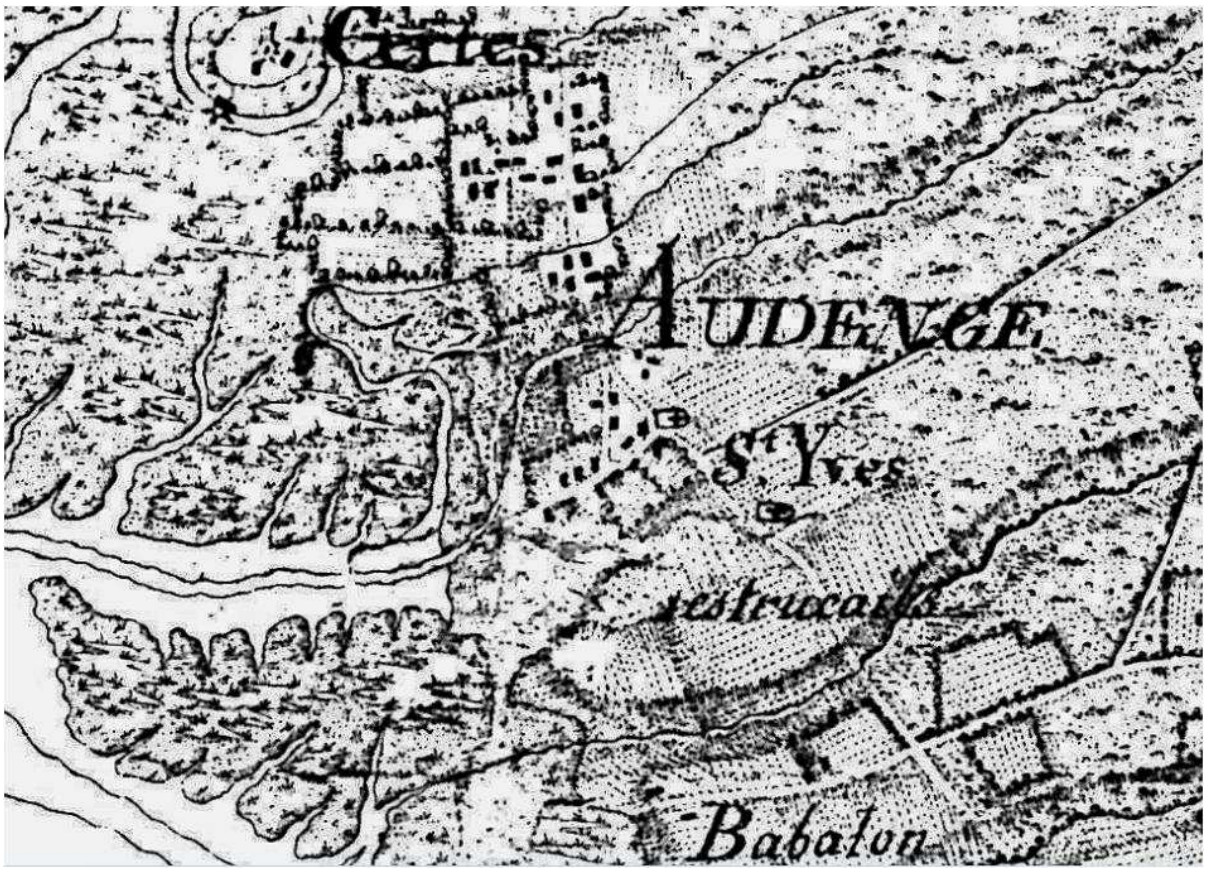

Carte de Masse 1708

Claude MASSE (1652 – 1737) fut chargé en 1688 par le roi Louis XIV de lever la carte des côtes du Médoc et du pays de Buch.

Mémoire sur les bourgs et les villages du Pays de Buch

Audenge

« Audenge est un bourg d'environ 35 feux. Elle appartient au Baron de ce nom. Son terroir est assez bon. On y voit les vestiges d'un ancien château qui fut ruiné aux guerres des Anglais (les ruines d'un château que les anglais ruinèrent pendant qu'ils faisaient la guerre dans ce pays). Il y a près d'Audenge une fort jolie chapelle dédiée à St Yves, où il se fait beaucoup (quantité) de miracles. »

LA CHAPELLE SAINT YVES A AUDENGE

VENTE AU TITRE DES BIENS NATIONAUX

1ère CATEGORIE

Le 3 Ventôse An III ou 24 septembre 1794

A.D.G. Q 658

DESCRIPTION de la CHAPELLE SAINT YVES

«La ci devant Chapelle dite St Yves ayant 98 pieds de long, 35 pieds et demi de large, murailles de 7 pieds de haut couverte de tuiles creuses. D y a en dedans de la dite chapelle des arceaux des deux côtés bâtis en pierre de taille. Plus le clocher attenant à la dite chapelle de 13 pieds et demi de large sur 15 de long et 20 pieds de haut en muraille avec sa flèche couverte d'ardoise laquelle muraille tant de l'Eglise que du clocher sont bâties en moellons, les encoignures, les portes et fenêtres en pierre de taille. L'Eglise est Lambrissée en dedans en bois de pin.

Cette chapelle est bâtie sur un terrain d'environ un journal de contenance, le terrain sablonneux et de mauvaise qualité sur lequel il y a 10 vieux chênes qui ne sont propres que pour le feu, un mauvais puits et une petite croix de pierre de taille confrontant du levant aux héritiers de Jeanne Lacoue, du couchant au grand chemin , du midi à divers particuliers et du nord à la terre d'Arnaud Lacoue fossé entre deux.

La dite chapelle ci devant jouie avec tout ce qui en dépend par la fabrique de la ci devant paroisse d'Audenge et faisant actuellement partie des Biens Nationaux en conséquence du décret des 19 Août 1792 et 16 Brumaire dernier».

Puis lecture a été faite du verbal de consistance et confrontation»

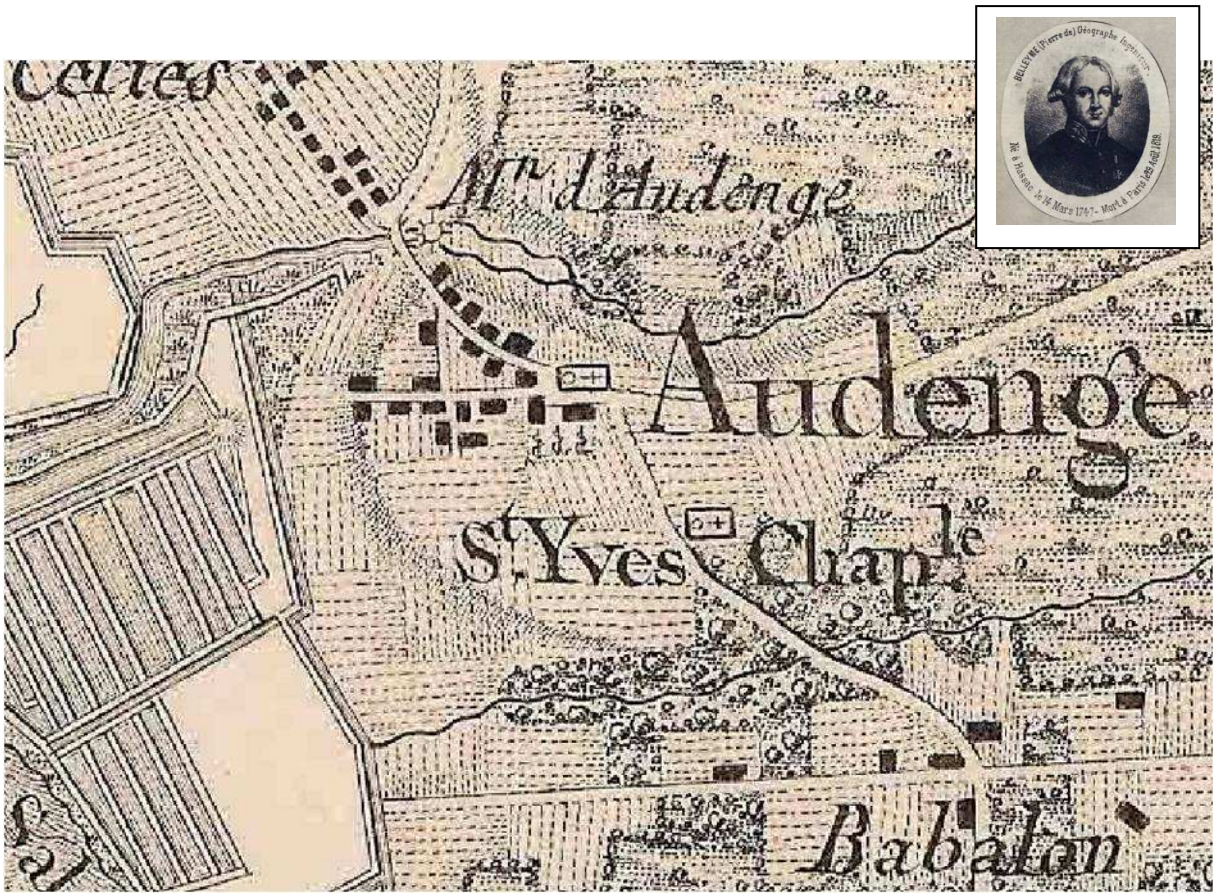

Carte de Guyenne dite de Belleyme de 1783

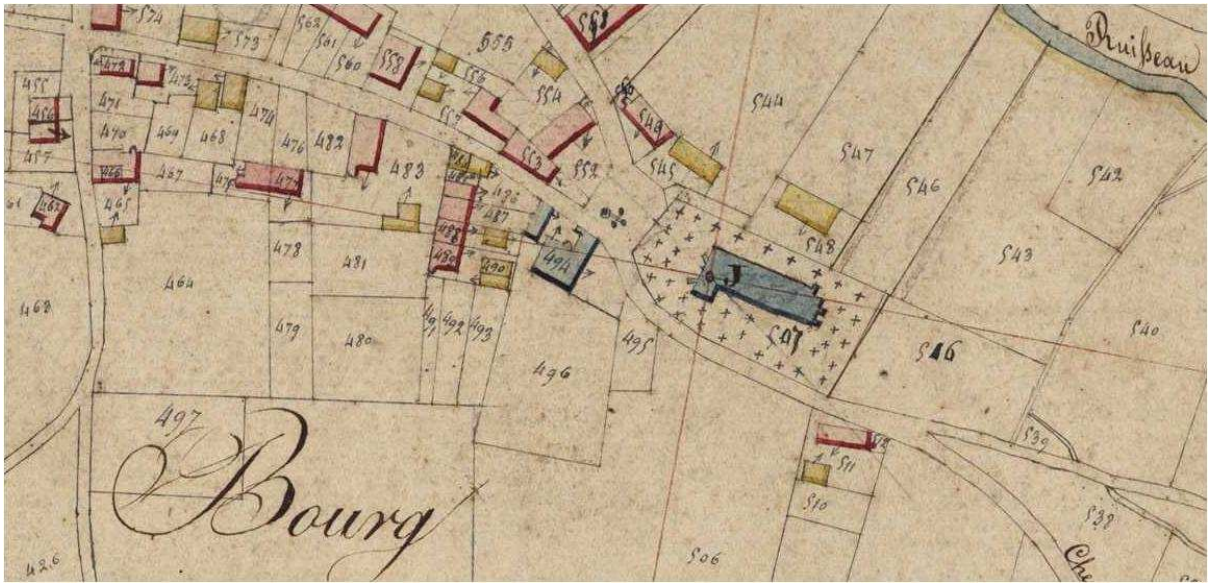

L'église et le cimetière du vieux bourg – Cadastre Napoléonien de 1825

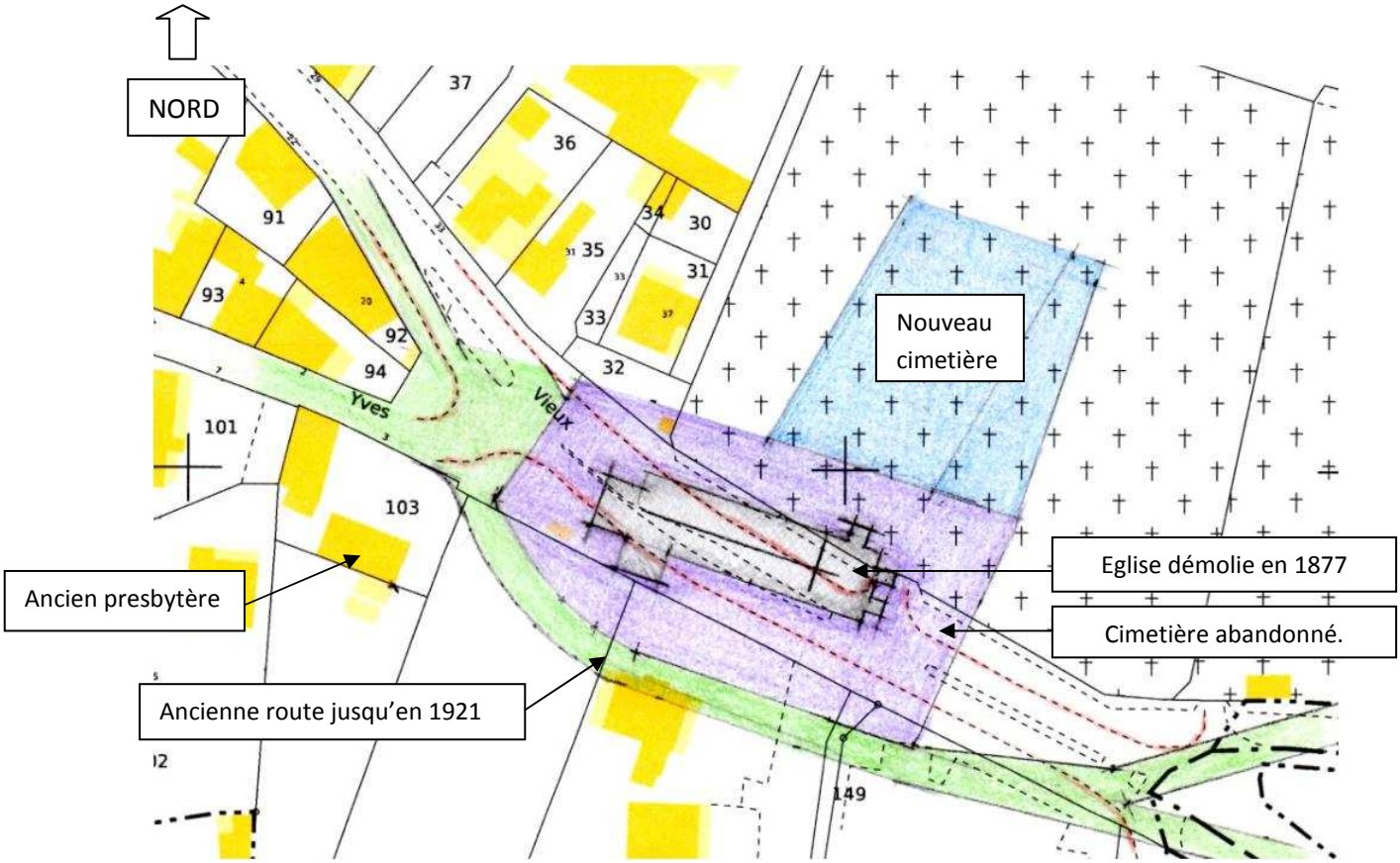

Ancienne église et cimetière en 1853

Implantés sur le cadastre d'aujourd'hui – dessin Jean Labassat 2013

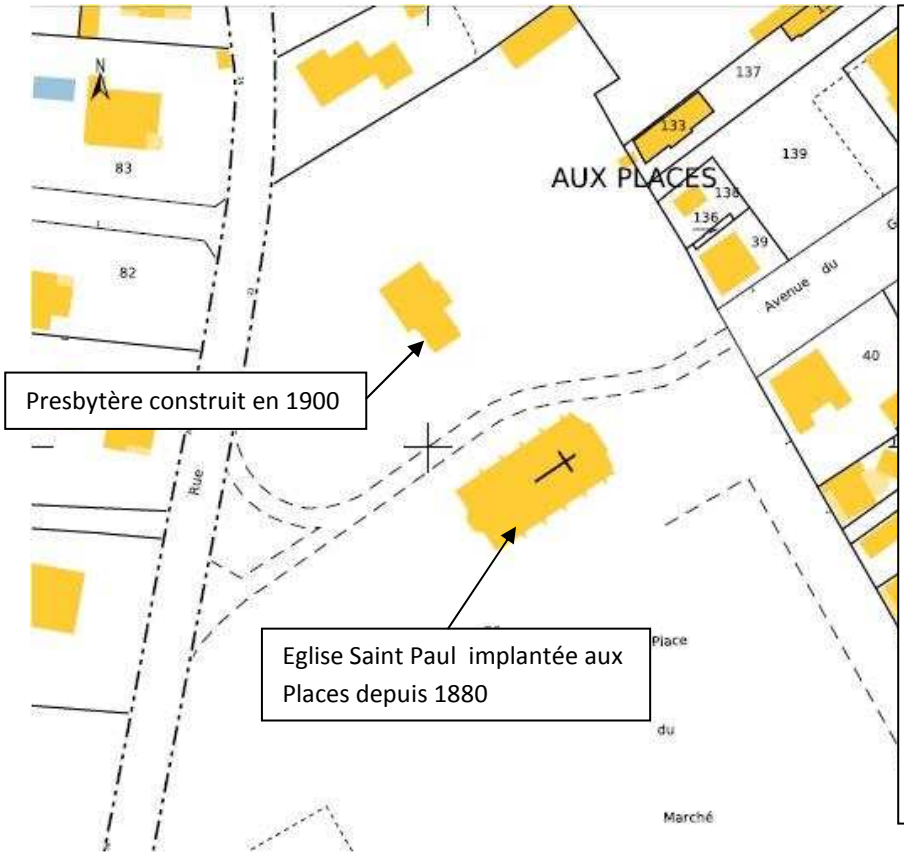

L'église Saint Paul d'Audenge est de style néo-gothique, construite entre 1878 et 1880 par l'entrepreneur Pierre Lafon de Salles sous la direction l'architecte Jules Mondet de Bordeaux

L'église orientée Sud Ouest construite selon un plan rectangulaire de 32 m x 15 à 3 nefs sans transept. Le clocher culmine à 35 mètres

Notre église en photos

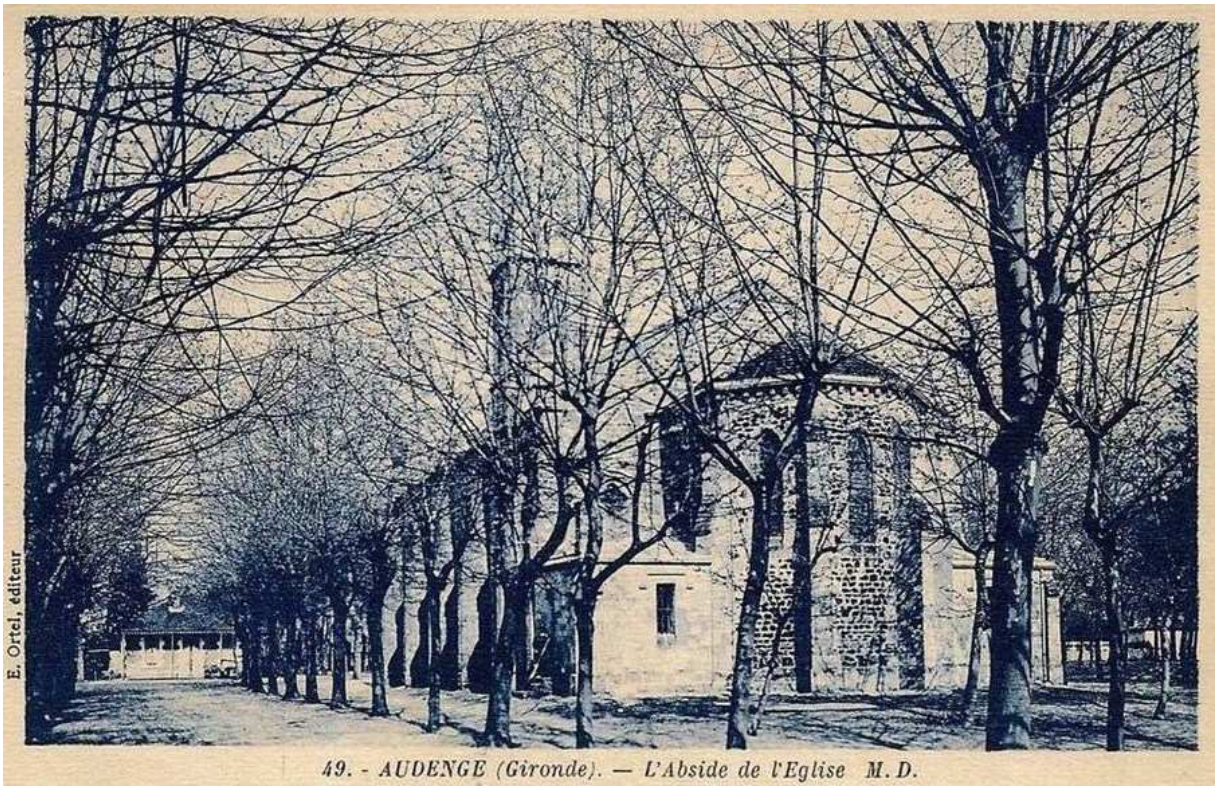

L'Abside de l'église avec son mur en « garluche », les sept vitraux d'éclairement du chœur et de l'abside ainsi que les deux sacristies couverte de zinc

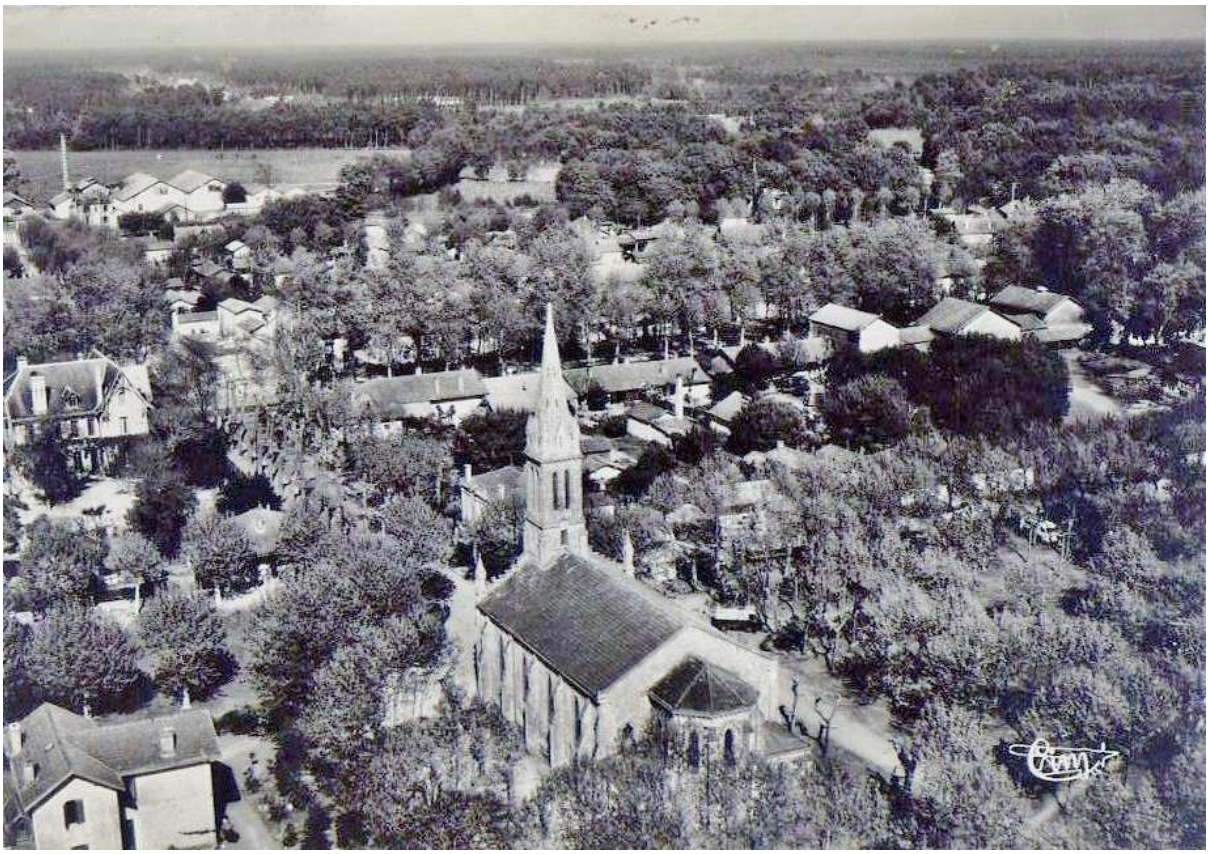

Vue aérienne sur le presbytère et l'église

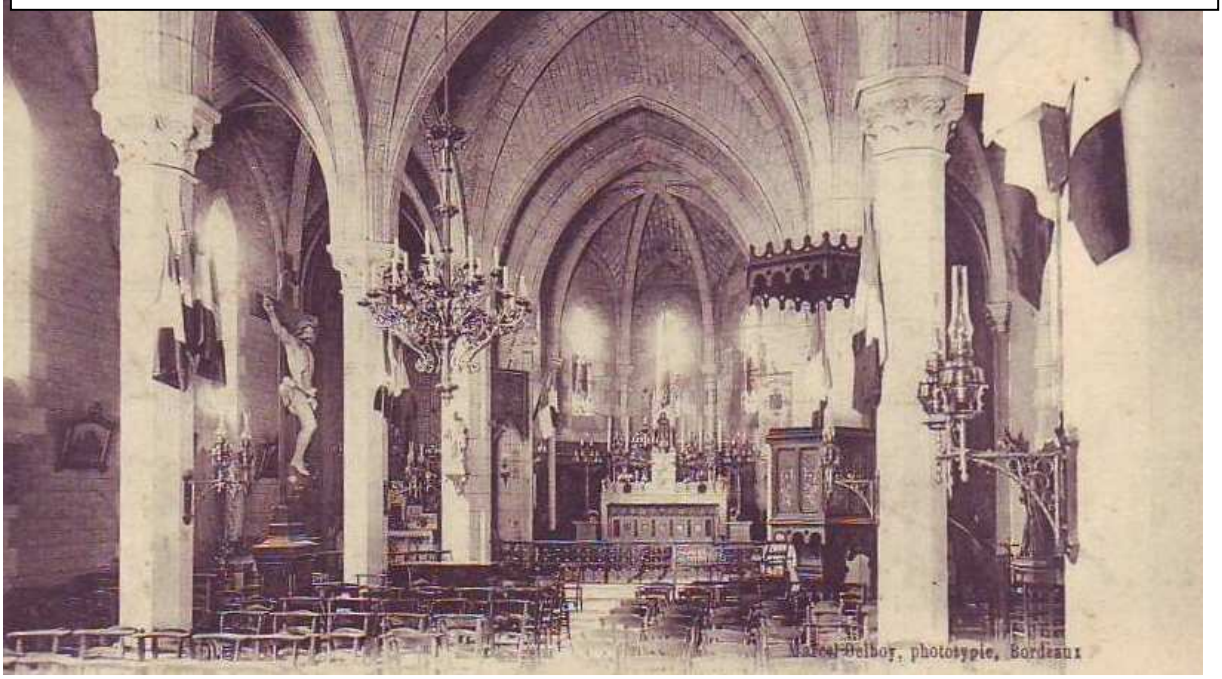

L'intérieur de l'église avec ses ornements d'antan

Deux des huit vitraux des nefs Dons de généreux donateurs

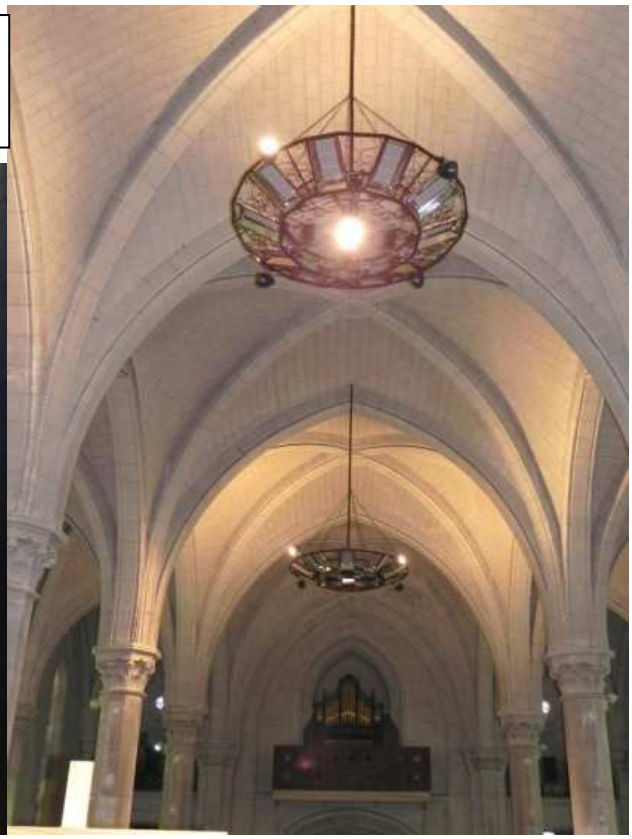

Réalisés par Henri FEUR peintre verrier

L'intérieur de l'église après les travaux de 2011

LES CURÉS D'AUDENGE

1608 - 1645 : Antoine GALAUBIER

1645 - 1655 : Lazare DUPARC

1656 - 1662 : Bernard PICARD

1662 - 1662 : Jean Jacques DASTUQUE

1663 - 1674 : Eymard PEYREBLANQUE

1674 - 1705 : Nicolas BOYER

1705 - 1713 : André BERNEDE

1713 - 1750 : André GALABERT

1751 - 1771 : Jean Georges GONTIER

1771 - 1786 : Patrice BOYLAN

1786 - 1793 : Alexandre MAC DONALD, prêtre irlandais

1795 - 1801 : Bernard BARDI, aussi maitre d'école

1804 - 1811 : Pierre TURPIN

1813 - 1814 : PENEAU

1815 - 1819 : Robert RAMON, prêtre espagnol

1820 - 1821 : Vincent NAVARRO, prêtre espagnol

1821 - 1847 : Vincent BROTON, prêtre espagnol

1848 - 1857 : Dominique SOUFRE

1858 - 1875 : Jean-Joseph DELZANGLE

1875 - 1881 : André MARQUETTE

1881 - 1894 : Emile GRANGEAY

1894 - 1911 : Pierre Marcellin BAUDOU

1911 - 1939 : André FORTIN

1939 - 1966 : Henri Paul DAUREL

1966 - 1974 : Gérard GRANGE

1974 - 1992 : Henri DRAUD

1992 - 2002 : Yves-Jean NOËL

2002 - 2009 : Jean-Louis DESPEAUX depuis 2009 : Francis BECK

Les chanteuses de l'église d'Audenge entre 1877 – 1880 avec en arrière plan très certainement les murs de l'ancienne église du Bourg

L'intérieur de l'église au début des années 70 épuré de ses ornements

Les cloches de notre église

La grosse cloche de diamètre 130

C’est bien la cloche de l’ancienne église d’Audenge fondue et mise en place en 1869 par Elie DEYRES fondeur de cloche à Bordeaux.

Dédicace sur le vase supérieur de la « grosse » cloche en 4 lignes

FONDUE EN 1869 POUR L’EGLISE D’AUDENGE SOUS L’ARCH. DE S E LE CARDINAL DONNET J JOSEPH DELZANGLES ETANT CURÉ*

COMTE DE BOUVILLE PREFET DE LA GIRONDE * PARRAIN BERTRAND DUVIGNEAU MARRAINE MME SUZANNE PAULINE DOUILLARD DE MAHAUDIERE*

***** CONSEIL^{ERS} MUNICIP. P TARIS MAIRE J CASTELBON FILS ADJ^{NT} J F N BEZIAN JUGE DE PAIX J MESPLE B MIC J VERDENNE R COCHE *****

*** P HERREYRES FILS AINÉ J DUPHIL P DARTENUC J JAMBON P JAMBON CONSEIL^{ERS} DE LA FAB^{QUE} DUPHIL P CASTAING B MIC P CUISINIER E GUILHEM***

Dédicace sur la pince

E DEYRES FILS A BORDEAUX

Relevé de Monsieur JL GAZEAU de l’entreprise CAZENAVE SA

La petite cloche de diamètre 75

Sur la dédicace on relève »POUR L’EGLISE S^{TE} CROIX …« mais on sait qu’en 1817 « c’est la cloche de l’ancienne église qui se brise » et elle sera remplacée sur les instances du Maire de l’époque Pierre POMADE.

Dédicace sur le vase supérieur de la « petite » cloche en 4 lignes

FAITE L'AN 1817 POUR L'EGLISE S^{TE} CROIX ETANT CURÉ MR C^{ME} D^{RE} SOUPRE PARRAIN MR JOSEPH MARSE

MARRAINE M^{DE} ADELLE LOUISE HYACINTE DE MEYNAUD ** VICOMTE DEGOURGUE MAIRE DE BORDEAUX

M^{RS} F^{OIS} MOURCON PRESID^{T} J^{N} P^{L} DUPRAT J CERBIER PANSEMONT COMTESSE DE TOURNON FABRICIENS

B^{D} BANSAC ET J^{TM} TENET * ANDRIEU F^{OIS} BOUR F^{OIS} DUBREUILH J^{DE} CASSOURD**

Dédicace sur la pince

AMPOULANGE F FAIT Á BORDEAUX

Relevé de Monsieur JL GAZEAU de l'entreprise CAZENAVE SA

Les vitraux de notre église

Un des vitraux de la façade Sud

SCA GERMANA

Bergère, 1878

Les vitraux de l'église Saint Paul réalisés par le peintre verrier bordelais

Henri FEUR (1837 – 1926) il succéda à Joseph VILLIET maître verrier à Bordeaux en 1877

Source : Guide des vitraux par Philippe BILLÉ

C'est Henri FEUR qui fournit et installa l'ensemble des vitraux de l'église Marie-Madeleine de Rennes-le-Château commandé par l'abbé Saunière.